

Maître Audrey ESSNER - Avocat au Barreau de NICE

10 Rue Foncet (06000) NICE - Tél.04.97.06.68.80 - Site internet : www.cabinet-essner.com

Maître Bernard BENSÀ - Avocat-Défenseur en principauté de MONACO

Immeuble « Le Spring », 1^{er} étage - 33 boulevard Princesse Charlotte
98 000 - MONACO - TEL : 00 377 97 97 96 60

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

A SAINT JEAN CAP FERRAT (ALPES MARITIMES),

SPLENDIDE ET LUXUEUSE PROPRIÉTÉ

**en bord de Mer, « CASA VENTURA »,
sise lieudit « Romp Talon »**

6 Boulevard Dominique Durandy, comprenant :

- Deux maisons ;
- Piscine ; Jacuzzi
- Salle de Sports - Salle de Cinéma
- Dépendances ;

-et terrain alentour en nature de jardin d'agrément.

Propriété édifée sur une parcelle cadastrée section AB numéros 82 et 83 pour 4206 m²



ADJUDICATION JEUDI 05 NOVEMBRE 2026 à 9H

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE - Palais de Justice, à NICE (06300) Place du Palais de Justice

A LA REQUETE DE : La société dénommée **BARCLAYS BANK PLC**, société de droit anglais, au capital de 3.040.001.000 Livres Sterling, dont le siège est à LONDRES E14 SHP (Angleterre) 1, Churchill Place, inscrite au «Register of Companies» sous le n°1026167, en sa succursale dans la Principauté de MONACO, dont le principal Etablissement est situé à MONTE-CARLO, 31 avenue de la Costa, MC98000 MONACO, inscrite au répertoire du Commerce et de l'Industrie de MONACO sous le n°68 S 01191. Agissant poursuites et diligences de son représentant en exercice, demeurant en sa qualité audit siège. CREANCIER POURSUIVANT. Ayant pour avocat postulant Maître Audrey ESSNER, avocat au BARREAU DE NICE

DESIGNATION DES BIENS : Sur la Commune de SAINT JEAN CAP FERRAT (Alpes Maritimes) UNE PROPRIÉTÉ dénommée « CASA VENTURA », sise lieudit « Romp Talon » 6 Boulevard Dominique Durandy, comprenant : - deux maisons ; - piscine ; - dépendances ; - et terrain alentour en nature de jardin d'agrément. Cette propriété anciennement cadastrée section A n°1471 et 1474 Figurant au cadastre rénové section -AB n°82 pour 21 a. 54 ca. -AB n°83 pour 20 a. 52 ca.

DESCRIPTION DU BIEN : Les biens ont fait l'objet d'un procès-verbal de description établi par le commissaire de justice à SAINT LAURENT DU VAR entièrement annexé au cahier des conditions de vente, il y a lieu de le consulter pour en connaître la teneur.

SUPERFICIE HABITABLE : 900 m² environ, selon la déclaration du propriétaire.

OCCUPATION : D'après le procès-verbal de description sus-visé, établi par le commissaire de justice, en date du 01/09/2023, il a été indiqué ce qui suit : « Occupation par des locataires étrangers. Il s'agirait de contrat de location meublée pour une durée d'un an à effet du 01/09/2023 au 31/08/2024 pour un loyer de 2.150.000 € TTC. Il n'a pas été justifié de ce contrat, le bail n'a pas été transmis au commissaire de justice. L'adjudication fera son affaire personnelle de l'occupation des lieux sans aucun recours contre le créancier poursuivant et le rédacteur des présentes. »

Mise à prix : 35.000.000 €
TRENTE CINQ MILLIONS D'EUROS

ENCHERES - CONSIGNATION : Pour enchérir, il est indispensable de s'adresser à un avocat inscrit au barreau de NICE et de consigner entre ses mains par chèque de banque, la somme 3.500.000 € (Trois millions cinq cent mille euros) à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

SURENCHERE : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication.

CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE, soit au GREFFE du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NICE où il a été déposé sous le N°RG 26/00008 soit au Cabinet de Maître Audrey ESSNER.

VISITES : Vendredi 23 octobre 2026 de 14h à 15h - Mercredi 28 octobre 2026 de 11h à 12h